

Les axes prioritaires et leurs objectifs

Axe 1 : Promouvoir les réseaux entrepreneuriaux et d'innovation transnationaux (27 M€ FEDER)

- *Objectif 1*
Développer les transferts de connaissance entre entreprises et les centres de recherche.
- *Objectif 2*
Renforcer la compétitivité et les capacités d'innovation dans les niches d'excellence de l'économie maritime.
- *Objectif 3*
Stimuler la reconversion et la diversification économiques par la valorisation du potentiel régional endogène.

Axe 2 : Protéger, sécuriser et valoriser durablement l'environnement marin et côtier (38M€ FEDER)

- *Objectif 1*
Amélioration de la sécurité maritime.
- *Objectif 2*
Protection et gestion durable des ressources des espaces marins.
- *Objectif 3*
Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier.
- *Objectif 4*
Protection et promotion des espaces naturels, des ressources en eau et des zones côtières.

Axe 3 : Améliorer l'accessibilité et les liaisons internes (18M€ FEDER)

- *Objectif 1*
Promouvoir l'interopérabilité et la continuité des réseaux de transport existants, ainsi que l'intermodalité mer/route/rail/air.
- *Objectif 2*
Promouvoir le transport maritime à courte distance et la coopération entre les ports.

Axe 4 : Promouvoir les synergies transnationales en matière de développement urbain et régional durable (14M€ FEDER)

- *Objectif 1*
Mise en commun des ressources et des compétences dans le domaine du développement urbain et rural durable.
- *Objectif 2*
Renforcer le rayonnement et l'attractivité des villes et des régions par mise en réseau.
- *Objectif 3*
Conserver et promouvoir le patrimoine culturel atlantique d'intérêt transnational.

Téléchargez le [Programme Opérationnel](#) transnational Espace Atlantique.

La zone éligible de coopération

Pour connaître les zones éligibles, téléchargez la [carte](#) du programme transnational Espace Atlantique.

Bénéficiaires

Des autorités nationales, régionales et locales, y compris leurs départements et leurs agences publiques connexes, ou des agences équivalentes ; des universités et des agences de recherche et de développement ; des organisations à but non lucratif.

Les entreprises à caractère industriel ou commercial distribuant leurs bénéfices (PME, "start-up", etc.) sont encouragées à participer en tant que partenaires associés à un projet dans l'Espace Atlantique, à condition de financer leurs coûts de participation dans leur totalité.

Types d'opérations éligibles :

- Echange d'expérience (+ un autre type d'opération)
- Transfert de savoir-faire
- Mise en commun de ressources financières, humaines, techniques etc.
- Résolution des problématiques transnationales (sécurité maritime, interopérabilité des réseaux de transport, protection des ressources halieutiques, etc.)

Les projets limités à une étude ou à un simple échange d'expérience ne seront pas éligibles.

Pour être éligibles, les projets doivent avoir un caractère transnational et respecter le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que le thème du projet doit être d'une nature telle qu'il ne puisse pas être abordé par un État ou une région seul(e), et qu'il requiert la coopération de partenaires d'au moins deux pays au sein de la zone de coopération, dont un au moins doit être un État membre de l'UE.

Dotation

106 millions d'euros de FEDER.

Taux d'intervention FEDER sur les projets : 65%

Appels à projets

L'autorité de gestion du programme est la **Comissão de Coordenação e Desenvolvimento Regional do Norte (CCDRN) du Portugal**. Les candidatures sont à lui soumettre via le formulaire mis en ligne sur le site internet du programme : www.coop-atlantico.com

Contacts et informations pratiques

Région Basse-Normandie

02 31 06 96 66

regioneurope@crbn.fr

Secrétariat Technique Conjoint (STC) du programme :

Comissão de Coordenação e Desenvolvimento Regional do Norte (CCDR-N)

Rua Rainha D. Estefânia, 251

4150-034 Porto

Portugal

Téléphone : 00 351 226 086 300

Fax : 00 351 226 061 489

atlantica.stc@ccdr-n.pt

Directeur : Jean-Luc Frès

Chargés de mission opérations et finances : Isabel Moreira da Silva, Ismael Moran et Rebeca Bello

Assistants communication : Carla Guimarães et Tânia Afonso

<http://www.atlantique-2007-2013.org>

Site du programme : www.coop-atlantico.com

Vous souhaitez des informations sur la préparation de votre projet ? N'hésitez pas à consulter le [guide du porteur de projet](#).